



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

**Pour publication immédiate : 19 juin 2013**

**LE GOUVERNEUR CUOMO ET LES RESPONSABLES LEGISLATIFS ANNONCENT UN ACCORD SUR LA PROPOSITION DE LOI START-UP NY POUR METTRE EN OEUVRE L'INITIATIVE TAX FREE NY**

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo, les Co-Présidents de la Coalition de la Majorité au Sénat, Dean Skelos et Jeff Klein, et le Président de l'Assemblée, Sheldon Silver, ont annoncé aujourd'hui un accord sur la proposition de loi - START-UP NY (Zones en franchise d'impôt de SUNY pour redynamiser et transformer le Nord de l'Etat) - qui promulguera l'initiative Tax Free NY du Gouverneur.

La nouvelle économie croît dans l'enseignement supérieur et il y a une synergie positive entre l'activité académique et entrepreneuriale. START-UP NY encouragera l'esprit d'entreprise et la création d'emplois à grande échelle en transformant l'enseignement supérieur public au-travers de communautés en franchise d'impôts dans tout l'Etat, en particulier le Nord de l'Etat. Le réseau des campus de l'Université d'Etat de New York, avec d'autres communautés universitaires, servira de cadre au programme START-UP NY pour attirer des startups high tech, et autres, du capital risque, de nouveaux investissements et de nouvelles entreprises du monde entier. START-UP NY incitera les sociétés à développer leurs activités dans le Nord de l'Etat de New York en offrant aux nouvelles entreprises l'opportunité d'opérer avec une exonération totale d'impôts - notamment une exonération des impôts sur le revenu pour les employés, aucune taxe sur les ventes, aucune taxe foncière ni taxe professionnelle - tout en nouant des partenariats avec des institutions de l'enseignement supérieur de classe mondiale du réseau SUNY. De plus, le programme START-UP NY aidera les sociétés existantes, en particulier les entreprises de haute technologie et startups, à rester et à se développer dans l'Etat de New York.

« Le Nord de l'Etat de New York a connu trop d'années de déclin, et nos communautés ont perdu de trop nombreux jeunes », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Nous avons absolument besoin de relancer l'économie du Nord de l'Etat et ces nouvelles communautés en franchise d'impôts donneront à l'Etat de New York un avantage comme nous n'en avons encore jamais eu, pour attirer les entreprises, les startups, et de nouveaux investissements. L'accord d'aujourd'hui sur la proposition de loi START-UP NY est une victoire majeure pour nos communautés du Nord de l'Etat, et nous sommes prêts à lancer ce qui sera l'un des programmes de développement économique les plus ambitieux que notre Etat ait connu depuis des décennies. »

French

Le Co-Président de la Majorité au Sénat, Dean Skelos, a déclaré : « Start-Up NY complètera nos efforts actuels pour réduire les impôts et aider les entreprises à créer de nouveaux emplois du secteur privé - ce qui doit rester notre principale priorité. Cette proposition de loi complète fera de l'Etat de New York un endroit plus attrayant pour implanter et développer une entreprise et s'attaquera à la lourdeur des réglementations qui retient nos créateurs d'emplois. Je félicite le Gouverneur et l'Assemblée pour avoir collaboré de manière coopérative afin de parvenir à cet accord. »

Le Co-Président de la Coalition de la Majorité au Sénat Jeff Klein, a déclaré : « Au cours des trois dernières années, notre principale priorité a été la croissance économique et la création d'emplois. Au cours de l'année dernière, nous avons réduit les impôts des petites entreprises, offert des incitations fiscales pour la création d'emplois, et investi dans les pôles d'innovation et les programmes économiques régionaux dans l'ensemble de l'Etat de New York. Mais nous savons que nous pouvons faire plus. Afin de rester compétitifs sur un marché mondial très concurrentiel, nous devons constamment développer de nouvelles idées novatrices et créatives qui attireront les meilleures sociétés à croissance rapide, en particulier dans les régions en lutte. Start-up NY a le potentiel pour nous aider à réaliser cet objectif. En attirant de nouveaux investissements dans l'Etat de New York, les zones en franchise d'impôts ont le potentiel de redynamiser les comtés les plus vulnérables de l'Etat, en créant des emplois et en favorisant l'ascension sociale de milliers de New Yorkais à la recherche d'un emploi ou sous-employés. »

Le Président de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « A l'Assemblée, nous avons toujours respecté notre engagement envers les étudiants et nos institutions exceptionnelles de l'enseignement supérieur, qui sont les clés de la réussite économique de l'Etat de New York. Ce nouveau programme favorisera la création et le développement d'entreprises autour de nos universités. Il aura un impact économique important en fournissant des emplois dans des entreprises florissantes dans nos propres communautés et permettra à une nouvelle génération de New Yorkais de réaliser leurs objectifs académiques et professionnels. »

Les détails de la proposition de loi START-UP NY comprennent :

**Exonération d'impôts :** Les sociétés participantes à START-UP NY ne paieront pas d'impôts (par ex, ni impôts sur les sociétés, ni taxes sur les ventes, ni impôts fonciers) pendant 10 ans. Les employés des sociétés participantes ne paieront pas d'impôt sur le revenu pendant les cinq premières années. Pendant les cinq années suivantes, les employés ne paieront pas d'impôt sur le revenu jusqu'à concurrence de 200 000 \$ de salaires pour les personnes seules, 250 000 \$ pour les chefs de famille, et 300 000 \$ pour les contribuables avec une déclaration conjointe. Le nombre de nouveaux emplois éligibles pour les avantages liés à l'impôt sur le revenu ne dépassera pas 10 000 nouveaux emplois par an.

**Eligibilité des entreprises :** Afin de s'implanter dans une communauté en franchise d'impôts START-UP NY, une entreprise devra être alignée avec ou au-delà de la mission académique du campus, de la faculté ou de l'université qui soutient la communauté en franchise d'impôts. Les entreprises participant

au programme devront en retirer des avantages positifs en termes économiques et communautaires. Chaque entreprise doit créer et conserver de nouveaux emplois pour participer. Les entreprises doivent :

- Etre une société nouvellement créée, startup.
- Etre une société de l'extérieur de l'Etat qui s'implante dans l'Etat de New York ; ou
- Etre une extension d'une société de l'Etat de New York existante - par exemple, une société créant une nouvelle ligne d'entreprises ou ouvrant un nouvel établissement de production avancée - tant qu'elle peut démontrer qu'elle crée des emplois et ne déplace pas les emplois existants.

De plus, les startups de l'Etat de New York, qui sortent des incubateurs de l'Etat de New York, seront éligibles pour entrer dans les communautés en franchise d'impôts et bénéficier des avantages couverts par le programme.

Il sera interdit à de nombreux types de sociétés de participer, notamment les commerces de détail, grossistes et restaurants. Dans la Ville de New York et les Comtés Nassau, Suffolk et Westchester, l'entreprise doit être également une société high tech ou une nouvelle startup.

Les sociétés seront éligibles pour participer au programme jusqu'au 31 décembre 2020, et à cette date, Empire State Development (ESD) préparera une évaluation de l'efficacité du programme afin de déterminer si l'éligibilité doit être étendue.

Chaque communauté universitaire développera un plan pour les types d'entreprises qu'elle entend attirer et les zones qui seront en franchise d'impôts. Les entreprises se porteront candidates directement auprès de l'université participante et, une fois que l'entreprise sera acceptée, ESD, disposera de 60 jours pour examiner la demande et garantir l'éligibilité.

**Interdit la concurrence avec les entreprises existantes :** Selon le programme START-UP NY, les entreprises qui viendront en concurrence avec d'autres entreprises locales situées en-dehors de la zone en franchise d'impôts ne pourront pas participer.

**Facultés et universités éligibles :** SUNY, CUNY et les facultés et universités indépendantes auront toutes la possibilité de développer des communautés en franchise d'impôts.

SUNY: Chaque université communautaire SUNY et les universités/facultés sur 4 ans peuvent créer une communauté en franchise d'impôts, en utilisant :

- les terrains vacants sur les campus SUNY (pour chaque campus en-dehors de la Ville de New York)

- les espaces vacants dans les bâtiments des campus SUNY (pour chaque campus en-dehors de la Ville de New York) ;
- tous les incubateurs d'entreprises avec une affiliation de bonne foi au campus, à une université ou à une faculté ; et
- jusqu'à 200 000 pieds carrés dans un rayon d'un mile d'un campus (pour chaque campus au Nord ou à l'Ouest du Comté Westchester), ou plus loin avec l'accord d'ESD.

CUNY: CUNY pourra créer une communauté en franchise d'impôts sur un campus dans chaque quartier - Manhattan, Bronx, Queens, Brooklyn et Staten Island - dans une zone de détresse économique. Les communautés en franchise d'impôts CUNY peuvent comprendre :

- des terrains vacants sur le campus CUNY ;
- des espaces vacants dans les bâtiments du campus CUNY ; et
- tous les incubateurs d'entreprises avec une affiliation de bonne foi au campus, à une université ou à une faculté.

Universités privées : Le programme offre également 3 millions de pieds carrés (avec un potentiel de 600 000 pieds carrés de plus) de zones en franchise d'impôts principalement dédiées aux universités et facultés privées au Nord du Comté Westchester, qui seront alloués par le conseil du programme START-UP NY (composé de trois membres avec une grande expérience de l'entrepreneuriat universitaire nommés par le Gouverneur, le Président de l'Assemblée et le Président par interim du Sénat) de manière à assurer l'équilibre régional et l'équilibre entre les régions éligibles rurales, urbaines et sub-urbaines de l'Etat.

- Pour les universités privées au Nord du Comté Westchester, les zones en franchise d'impôts peuvent comprendre des terrains et des espaces vacants sur ou en-dehors des campus, ainsi que tous les incubateurs avec une affiliation de bonne foi au campus, à l'université ou la faculté.
- Sur ces 3 millions de pieds carrés, 75 000 pieds carrés seront alloués à chacun des comtés et quartiers suivants : Comté Nassau, Comté Suffolk, Comté Westchester, Brooklyn, Bronx, Manhattan, Queens et Staten Island. Les universités et facultés privées de la Ville de New York et des Comtés Westchester, Suffolk et Nassau, ainsi que les campus SUNY et CUNY non spécifiquement désignés, peuvent demander à soutenir ces zones en franchise d'impôts sur les campus universitaires. Une fois que le plafond des 75 000 pieds carrés sera atteint dans ces quartiers et comtés, le conseil pourra allouer 75 000 pieds carrés supplémentaires maximum dans chacun d'eux. Ainsi, un potentiel de 150 000 pieds carrés d'espace sera disponible dans ces quartiers et comtés.

**20 propriétés d'Etat stratégiques :** De plus, le conseil des 3 membres peut aussi désigner 20 propriétés de l'Etat stratégiques comme communautés en franchise d'impôts. Ces propriétés doivent être des terrains vacants détenus par l'Etat, des établissements vacants détenus par l'Etat ou des établissements détenus par l'Etat qui sont en cours de fermeture et en passe de devenir vacants. Chacun d'eux doit être affilié à une université SUNY, CUNY ou une université ou faculté indépendante, pour attirer de nouveaux employeurs et de nouveaux emplois et transformer le site en moteur économique régional.

**Solides protections contre la fraude :** START-UP NY comprend de solides dispositions pour la protection contre la fraude. Les entreprises devront soumettre une certification à ESD, et les fausses certifications seront assimilées à un crime. La proposition de loi comprend également des dispositions strictes pour la protection contre les abus tels que le déplacement d'emplois entre entités liées ou d'apparence modifiée, lorsqu'une société se re-crée simplement sous un nouveau nom et déclare que ses employés sont de nouveaux emplois. De plus, START-UP NY comprend des mesures pour empêcher les délits d'initié et conflits d'intérêt. En cas de fraude, l'Etat sera habilité à récupérer les avantages accordés à l'entreprise. Les sociétés qui ne répondent pas aux critères du programme - notamment qui ne satisfont pas aux objectifs de création d'emplois - pourront subir une réduction, une suspension ou une cessation de leurs avantages. ESD sera habilité pour examiner les données d'une entreprise, assurer que les emplois ont été créés et maintenus, et pour mettre fin à la participation des sociétés qui n'ont pas créé de nouveaux emplois. ESD devra publier un rapport annuel complet pour permettre au public d'évaluer l'impact du programme.

**Améliorer le programme Excelsior sur l'emploi :** En 2011, le Gouverneur Cuomo s'est fait le champion de la réforme du programme Excelsior sur l'emploi, avec plus de souplesse pour améliorer le programme. Ce programme permet de poursuivre les efforts pour l'améliorer, afin de maximiser la croissance des emplois dans l'Etat.

**Etendre le conseil de l'aide des mandats pour y inclure des générateurs de coûts pour les entreprises :** Selon le programme, le Conseil de l'Aide des mandats est étendu pour devenir le Conseil de l'Aide réglementaire et de l'Aide des mandats, pour permettre aux entreprises de demander que le Conseil examine les réglementations qui sont trop contraignantes.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418